

RAPPORT DE LA 18E REUNION DU COMITE CONSULTATIF INDEPENDANT DE SUPERVISION EXTERNE DE L'ONUSIDA (IEOAC)

Date : 28-30 mai 2025

Lieu : Centre mondial de l'ONUSIDA, Genève

PARTICIPANTS

Membres du Comité : Mme Agnieszka Golebiowska, Mme Anuradha Gupta, M. David Kanja, M. Benoit de Schoutheete (président), M. Suresh Raj Sharma

Secrétariat : M. Tim Martineau, Directeur de la gestion ; M. Morten Ussing, Directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales ; M. Kodo Ngabane, Responsable de la gouvernance

PREMIER JOUR

28 mai 2025

Après l'ouverture de la réunion par le président, le quorum a été atteint et l'ordre du jour de la réunion est approuvé. Les membres de l'IEOAC ont indiqué qu'ils n'avaient aucun conflit d'intérêt réel ou perçu.

Avant la première session, l'IEOAC a discuté de sa composition, y compris de la disposition du mandat précédemment approuvé par le Conseil de coordination du programme (CCP) de l'ONUSIDA qui limite les membres de l'IEOAC à des mandats de deux ans, renouvelables une fois. Il a été convenu que les mandats de deux ans s'étaient avérés trop courts pour l'efficacité du Comité. En outre, la Direction a souligné qu'il ne serait pas judicieux d'engager une société professionnelle pour rechercher de nouveaux membres à un moment où les ressources du Programme commun sont fortement limitées.

L'IEOAC a fait les observations suivantes concernant la composition du Comité à l'avenir :

- **Le Comité a estimé que les mandats de deux ans des membres de l'IEOAC étaient trop courts. Conformément à la pratique courante des Comités de contrôle dans le système des Nations unies, le Comité a recommandé que le mandat des membres de l'IEOAC soit révisé et qu'il soit désormais de trois ans, renouvelable une fois.**

1re SÉANCE :

Séance d'ouverture avec la Directrice exécutive de l'ONUSIDA

Le Comité a rencontré la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, qui a décrit les perturbations financières sans précédent que connaîtra la santé mondiale en 2025. Si l'on ne rétablit pas un financement suffisant pour la lutte mondiale contre le sida, ONUSIDA prévoit 6 millions de nouvelles infections par le VIH et 4 millions de décès supplémentaires d'ici à 2029. Compte tenu de la tendance actuelle en matière de financement, on prévoit que le Programme commun recevra environ 68 millions de dollars des États-Unis de recettes en 2025. La Directrice exécutive a informé le Comité de plusieurs exercices stratégiques menés en parallèle, notamment l'élaboration d'une nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2026-

2031, les recommandations du Groupe de haut niveau concernant le modèle opérationnel de l'ONUSIDA, la restructuration du Secrétariat et la réforme en cours des Nations Unies (dans le cadre de l'initiative UN80).

Après la présentation de la Directrice exécutive, le Comité a entamé un dialogue avec elle et s'est félicité de l'occasion qui lui a été donnée de la rencontrer. La Directrice exécutive a décrit les plans de restructuration de l'ONUSIDA, notamment la consolidation des effectifs, l'utilisation plus stratégique des bureaux des coordinateurs résidents et des bureaux multinationaux à l'échelon national, et la recherche de coparrainants pour certaines fonctions. Le Secrétariat continuera à collecter des fonds pour soutenir quatre fonctions essentielles : le leadership mondial et le plaidoyer ; les données et la responsabilité ; la coordination entre les secteurs ; et les communautés et les droits.

L'IEOAC a formulé les observations suivantes à l'issue de sa réunion avec la Directrice exécutive :

- **Le Comité a été informé des perturbations difficiles à prévoir dans le financement de l'ONUSIDA en 2025. Ces perturbations ont de profondes répercussions sur l'Organisation et sur l'ensemble de la riposte mondiale au sida.**
- **Le Comité a noté que l'ONUSIDA continue de suivre les perturbations, de prendre des mesures d'atténuation et de rester vigilante et adaptable à mesure que l'environnement continue d'évoluer.**
- **Le déroulement parallèle de plusieurs exercices - y compris l'élaboration de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida, les recommandations du groupe de haut niveau, la restructuration du secrétariat de l'ONUSIDA et la réforme en cours des Nations unies (UN80) - est susceptible de créer des risques stratégiques et opérationnels pour l'ONUSIDA. Le Comité a souligné l'importance d'aligner ces multiples exercices et de gérer les risques qui y sont liés.**

2e SÉANCE :

Rapports financiers et déclaration de contrôle interne

Le Directeur des finances et de la responsabilisation a présenté le rapport financier 2024 et a fait le point sur le rapport intermédiaire de gestion financière de l'ONUSIDA pour 2025. Lors des réunions précédentes, l'IEOAC avait demandé à la Direction de présenter des informations supplémentaires sur les stratégies de maîtrise des coûts et de mobilisation des ressources, y compris pour les scénarios les plus pessimistes pour 2025 et 2026. Lors de ses réunions précédentes, le Comité a encouragé la Direction à adopter un sens de l'urgence pour répondre aux défis financiers auxquels le Programme commun sera confronté en 2025 et au-delà.

Le Directeur des finances et de la responsabilité a rendu compte de l'opinion d'audit sans réserve fournie par les commissaires aux comptes et a noté que le solde du fonds à la fin de 2024 était de 107 millions de dollars des États-Unis (une augmentation par rapport à 2023), avec 149 millions de dollars des États-Unis de financement de base et 81,9 millions de dollars des États-Unis de financement non de base mobilisés en 2024. En ce qui concerne l'avenir, il a indiqué que les perspectives de financement pour 2025 et 2026 sont difficiles, avec un déficit de financement de base estimé à 82 millions de dollars des États-Unis en 2025. Le Directeur des finances et de la responsabilisation a également présenté des options pour couvrir le déficit de financement de 2025, y compris l'utilisation du solde du financement de base en tant qu'avance (pour mettre en œuvre la restructuration du Secrétariat), la limitation des transferts aux coparrainants à 20 millions de dollars des États-Unis en 2025 (plutôt que 30 millions de dollars

des États-Unis comme prévu dans le budget), et l'application des soldes non dépensés reportés par les coparrainants (10,1 millions de dollars des États-Unis des années antérieures).

Le Comité a été informé du processus par étapes de préparation de la déclaration de contrôle interne pour 2024. La déclaration identifie les domaines prioritaires d'amélioration, notamment la planification de la continuité des activités, les accords non commerciaux, la gestion des marchés publics et des contrats, la gestion des risques et la gestion des actifs, avec des risques spécifiques et des actions prioritaires spécifiées dans chaque domaine.

Au cours de la discussion qui a suivi la présentation, le Comité a demandé et reçu (plus tard au cours de la réunion) plus de détails sur le plan d'utilisation d'une partie du fonds de réserve de fonctionnement pour couvrir partiellement la mise en œuvre de la restructuration du Secrétariat en 2026 et 2027. Il a été noté que la réduction prévue du budget de fonctionnement de l'organisation réduit tout risque lié à l'utilisation d'une partie du fonds de réserve de fonctionnement. Le Comité a convenu que lors des prochaines réunions, il aborderait les questions de stratégie et de performance avant de recevoir les mises à jour financières.

L'IEOAC a formulé les observations suivantes concernant les rapports financiers et l'état des contrôles internes :

- **Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport du commissaire aux comptes et de l'opinion d'audit sans réserve sur les états financiers clos en 2024, ainsi que de l'état des contrôles internes y afférent.¹**
- **Le Comité a également été informé de la situation financière actuelle de l'organisation et a reconnu les efforts déployés par la Direction pour combler le déficit de financement.**
- **La Direction a informé le Comité de sa proposition d'utiliser une partie des fonds de réserve d'exploitation pour combler le déficit de financement en 2026. Le Comité a pris note de cette proposition et a pensé que le risque était limité compte tenu de la réduction prévue du budget de fonctionnement de l'Organisation.**

3e SÉANCE :

Mise à jour sur la mobilisation des ressources et les mesures de contrôle des coûts

L'IEOAC a fait de la situation financière et de la mobilisation des ressources un point permanent de son ordre du jour. Lors de réunions précédentes, le Comité s'était inquiété du fait que peu de recommandations à long terme de l'équipe de travail multipartite sur la situation financière semblaient avoir été mises en œuvre. Le Comité a également recommandé à l'ONUSIDA de renforcer sa communication sur une proposition de valeur convaincante et concrète concernant la contribution du Programme commun aux travaux du Fonds mondial.

Le Directeur de la mobilisation des ressources a indiqué que les priorités de l'ONUSIDA en matière de collecte de fonds pour 2025 comprenaient le remboursement du financement américain pour les activités de 2024, l'obtention de nouveaux financements en 2025, la transition vers une plus grande concentration sur la mobilisation des ressources non essentielles et les négociations pour des protocoles d'accord avec des donateurs clés pour de nouvelles donations essentielles. Le Directeur de la gestion a décrit les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre dans l'ensemble du Secrétariat, notamment le plafonnement des

¹ Voir également la 5e séance.

voyages et le gel d'autres achats et dépenses. Au cours de la discussion, le Comité a discuté de l'importance d'évaluer les risques potentiellement associés aux nouvelles possibilités de financement.

4e SÉANCE :

Rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS/IOS) - Mise à jour des plans de travail et des ressources connexes en matière d'audit interne et d'investigations, et des activités de l'OMS/IOS pour 2025

Le chef intérimaire de l'audit interne de l'OMS/IOS, accompagné du chef d'enquête *ad interim* de l'OMS/IOS, a fait une présentation des activités de l'OMS/IOS liées à l'ONUSIDA. (Le Comité a été informé que le Directeur de l'OMS/IOS avait pris sa retraite et que les efforts pour recruter un remplaçant étaient en cours)

Fonction d'audit interne

Notant que le paysage dans lequel le Programme commun opère aujourd'hui a considérablement changé, le Comité avait précédemment conseillé à l'OMS/IOS de réviser son évaluation des risques en matière d'audit interne et son plan de travail annuel afin de tenir compte de ces nouvelles circonstances. Le Comité a exprimé des préoccupations constantes concernant les recommandations d'audit en suspens depuis longtemps, recommandant une action visant à réduire l'ancienneté des recommandations d'audit en suspens.

Un rapport annuel sur la fonction d'audit interne a été fourni au Comité en 2024. Parmi les quatre audits réalisés en 2024, l'efficacité globale des contrôles était de 73 % (une augmentation par rapport aux 71 % de 2023 et aux 55 % de 2022). Quatre audits sont prévus pour 2025, bien qu'il ait été noté que l'OMS/IOS a entamé des discussions avec l'ONUSIDA sur d'éventuels ajustements de l'efficacité du plan d'audit. Les recommandations de deux audits de 2023 ont été clôturées en 2024, et le nombre de recommandations d'audit interne en suspens a diminué, passant de 72 au 29 avril 2024 à 49 au 20 mai 2025. Le rapport annuel indique que les risques importants pour l'ONUSIDA sont liés à la restructuration de l'organisation, à la situation financière et au nouveau système de planification des ressources de l'entreprise (ERP) développé par l'OMS.

Au cours de la discussion, l'OMS/IOS a accepté de fournir au Comité des copies des rapports d'audit transversaux qui affectent l'ONUSIDA, y compris un audit planifié du nouveau système ERP. Il a été noté que l'ONUSIDA est en train de finaliser un nouveau protocole d'accord avec l'OMS/IOS sur les audits et enquêtes internes. L'ONUSIDA finance actuellement l'équivalent d'un auditeur principal pour se concentrer sur le Programme commun, et l'OMS/IOS a engagé un contractant en 2024-2025 pour soutenir la mise en œuvre du plan de travail de l'audit.

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes concernant la fonction d'audit interne :

- **Le Comité a conseillé à l'OMS/IOS de suivre de près l'évolution de l'environnement de risque de l'ONUSIDA et, le cas échéant, de consulter le Comité et la Direction de l'ONUSIDA au sujet des modifications à apporter aux plans d'audit annuels.**
- **Le Comité a reconnu les progrès accomplis dans la réduction du nombre de recommandations d'audit en attente et a réitéré sa recommandation invitant la Direction à élaborer un plan d'action pour traiter les recommandations d'audit en suspens depuis longtemps.**

Fonction d'enquête

Un rapport a également été fourni au Comité sur l'état des enquêtes de l'ONUSIDA. L'OMS/IOS fournit des services d'investigation à l'ONUSIDA sur la base d'un recouvrement intégral des coûts, avec l'équivalent d'un enquêteur à temps plein affecté aux questions de l'ONUSIDA en 2024, selon les besoins, et l'OMS/IOS complète son personnel d'enquêteurs par des consultants en investigation. Le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et l'OMS/IOS prévoit que les enquêtes liées à l'ONUSIDA doivent être conclues dans un délai de six mois.

Le nombre d'allégations en 2024 (10) reflète une diminution de 65 % par rapport à 2023, y compris une tendance à la baisse des allégations d'inconduite sexuelle. Quinze allégations sont restées ouvertes, dont quatre cas en instance entre 2021 et 2023 (deux allégations de représailles, une allégation de harcèlement sexuel et une allégation de harcèlement).

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes concernant la fonction d'enquête :

- **Le Comité a conseillé à l'OMS/IOS de conclure dès que possible les enquêtes en cours depuis longtemps, en particulier celles relatives aux représailles et au harcèlement sexuel.**
- **En ce qui concerne les nouvelles allégations et les nouveaux cas, en particulier ceux relatifs à l'exploitation sexuelle, aux abus, au harcèlement et aux représailles, le Comité a conseillé que des mesures soient prises par l'OMS/IOS pour les conclure dans les délais de six mois convenus dans le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et l'IOS.**

Le Comité a tenu une session à huis clos avec le chef intérimaire de l'OMS/IOS.

5e SÉANCE :

Rapport annuel du commissaire aux comptes

Le contrôleur et auditeur général de l'Inde, le commissaire aux comptes désigné de l'OMS, est responsable de l'audit externe de l'ONUSIDA. Le commissaire aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de 2024, recommandant à l'ONUSIDA de veiller à ce que les contributions volontaires soient comptabilisées dans les états financiers conformément au concept de comptabilité d'exercice. En ce qui concerne la conformité, le commissaire aux comptes a recommandé de poursuivre les efforts visant à garantir l'achèvement et la clôture des bons de commande dans les délais, de prendre en temps utile les mesures correctives nécessaires concernant la vérification a posteriori des accords commerciaux et non commerciaux, et de renforcer le respect des exigences de conformité pour les accords relatifs à l'exécution des travaux. Quatre des six recommandations de l'audit externe qui étaient en suspens au 31 décembre 2024 ont été mises en œuvre, tandis que deux restaient en suspens lors de la 18^e réunion de l'IEOAC.

Le Comité a pris note du rapport d'audit externe et a tenu une session à huis clos avec le commissaire aux comptes.

DEUXIÈME JOUR 29 mai 2025

6e SÉANCE :

Mise à jour sur la gestion du risque d'entreprise

Lors de ses réunions précédentes, le Comité avait salué les efforts entrepris pour renforcer la gestion du risque d'entreprise. Sur la base de ces avancées, le Comité a recommandé de mieux comprendre la dynamique de la gestion des risques, l'efficacité des mesures d'atténuation et la manière dont l'identification par la Direction des risques les plus importants est utilisée par les fonctions d'évaluation et d'audit interne. Le Comité s'est également réjoui de l'examen d'une déclaration d'appétit pour le risque de l'organisation.

Le responsable de la conformité de l'ONUSIDA a présenté les dernières informations sur la gestion des risques de l'entreprise. L'évaluation ascendante des risques (avec un taux d'achèvement de 100 %) a permis d'identifier 387 risques, les risques liés aux conditions politiques et aux ressources humaines étant les plus fréquemment mentionnés. Globalement, le nombre de risques élevés identifiés dans l'exercice ascendant (156) représente une augmentation de 27 % par rapport à 2024.

Les risques ascendants ont été examinés par le Cabinet et une liste des risques principaux a été approuvée par la Directrice exécutive. La Direction générale a identifié les conséquences potentielles des principaux risques ainsi que les stratégies visant à atténuer chacun d'entre eux. Les efforts spécifiques se sont concentrés sur l'évaluation par la Direction des risques associés à la réduction rapide des effectifs, en s'appuyant en partie sur l'expérience acquise lors du précédent exercice de réalignement en 2022.

La discussion qui a suivi la présentation a porté sur la gestion et le suivi des principaux risques organisationnels et sur les mesures d'atténuation convenues, y compris le rôle du Comité de gestion des risques. L'IEOAC a exprimé le souhait d'une plus grande clarté concernant le propriétaire de chaque risque principal, les délais de mise en œuvre des mesures d'atténuation et les procédures d'escalade des risques vers l'encadrement supérieur, le cas échéant. Le Comité a réitéré son souhait de disposer d'une déclaration d'appétit pour le risque.

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes concernant la gestion des risques de l'entreprise :

- **Le Comité a reconnu l'engagement actif du Cabinet, en plus du Comité de gestion des risques, dans la gestion des risques.**
- **Le Comité a encouragé la Direction à inclure dans le système de gestion des risques de l'entreprise un processus d'évaluation et de suivi des risques à chaque niveau, ainsi que l'élaboration de mesures d'atténuation, avec une disposition permettant d'escalader les risques qui ne peuvent être traités à ce niveau. Ces risques remontés, ainsi que les risques stratégiques identifiés par la Direction générale, devraient servir de base à l'élaboration d'un certain nombre de risques critiques et à la définition de l'appétit pour le risque de l'organisation.**
- **Le Comité a examiné les principaux risques et les stratégies d'atténuation correspondantes, y compris les risques liés à la mise en œuvre du nouveau BMS. Le Comité a recommandé à la Direction d'identifier les propriétaires de chaque risque et les dates limites pour la mise en œuvre des plans d'action d'atténuation.**

7e SÉANCE :

Mise à jour sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de supervision interne et externe

Avant sa 18^e réunion, l'IEOAC a reçu et examiné un ensemble de recommandations de contrôle et de mesures de suivi correspondantes. Le Responsable de la conformité a indiqué que l'ONUSIDA avait accepté les cinq recommandations du dernier rapport d'audit externe, qu'il avait clos quatre recommandations antérieures et qu'il était en train de mettre en œuvre des mesures pour clore les deux recommandations d'audit externe en suspens des années précédentes.

D'avril 2024 à mai 2025, l'ONUSIDA a réduit de 32 % l'arriéré des recommandations d'audit interne et a également enregistré une baisse de 43 % des recommandations en attente présentant un risque résiduel élevé. Des progrès ont été accomplis dans le traitement des recommandations d'audit en suspens depuis longtemps, le nombre de recommandations en retard ayant diminué de 87 % entre mai 2020 et mai 2025. Le Comité a pris note et a exprimé sa reconnaissance du suivi par le Secrétariat des recommandations de contrôle en suspens.

Une grande partie de la session a porté sur la capacité de l'organisation à répondre aux recommandations émises par le Corps commun d'inspection des Nations unies (CCI). Dans ses rapports et recommandations, le CCI ne fait pas de distinction entre les grands organismes des Nations unies et les organisations plus petites telles que l'ONUSIDA. Il a été noté que de nombreuses recommandations émises par le CCI n'ont qu'une pertinence limitée pour le travail de l'ONUSIDA. Notant la réduction prévue des effectifs et du budget de fonctionnement de l'ONUSIDA en 2025-2026, les membres de l'IEOAC ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait que l'allocation des ressources en personnel pour répondre aux recommandations périphériques du CCI siphonne des ressources rares au détriment de questions qui sont au cœur de la mission de l'ONUSIDA.

L'IEOAC a formulé les observations suivantes concernant le suivi de la mise en œuvre des recommandations de contrôle interne et externe :

- **Le Comité a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de contrôle externe et interne.**
- **Le Comité a précédemment noté les charges substantielles que les engagements avec le Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI) font peser sur les petites organisations telles que l'ONUSIDA. La Direction a proposé que le Secrétariat donne la priorité à la participation aux engagements du CCI les plus pertinents pour l'ONUSIDA. Le Comité a convenu qu'il s'agissait d'une approche judicieuse compte tenu de la situation actuelle de l'ONUSIDA.**

8e SÉANCE

Surveillance des résultats de l'UBRAF

Le conseiller principal pour la planification et le suivi a présenté au Comité le rapport de suivi des performances pour 2024. Un plus grand nombre d'indicateurs de performance montrent des progrès plus lents que les années précédentes, bien que la majorité des indicateurs semblent être sur la bonne voie. Le sous-financement chronique de l'UBRAF a été cité comme un défi à la capacité du Programme commun à mettre en œuvre tous les aspects de l'UBRAF. L'exécution du budget en 2024 a été de 96,1 % pour le financement de base et de 100 % pour le financement hors base.

Il a été noté que le rapport se concentre uniquement sur les réalisations en 2024 et ne reflète pas l'impact des évolutions du financement depuis janvier 2025. En ce qui concerne les futurs rapports de performance, le conseiller principal pour la planification et le suivi a indiqué que les

réductions de personnel et de budget en 2025-2026 risquaient de rendre irréalisable le niveau de détail contenu dans le rapport de suivi des performances de 2024.

Après cette présentation, le Directeur exécutif adjoint chargé des programmes a décrit la vision de la Direction pour un Programme commun adapté dans un environnement en évolution rapide. Le Secrétariat restructuré et un Programme commun plus large s'orientent vers un modèle opérationnel révisé axé sur la durabilité (y compris ses composantes politiques, programmatiques et financières), l'exploitation des données et des preuves, le soutien aux communautés et l'ancrage des réponses dans les droits humains. Alors que le Secrétariat se montrera plus léger en ce qui concerne le traitement du VIH, il donnera la priorité au renforcement des efforts de prévention du VIH. Le Secrétariat se tournera vers les coparrainants et les initiatives stratégiques mondiales (telles que l'Alliance mondiale pour l'éradication du sida chez les enfants) pour traiter certaines questions.

L'IEOAC a formulé les observations suivantes concernant le suivi des performances de l'UBRAF :

- **Le Comité a pris note du rapport de suivi des performances de l'UBRAF pour 2024. Le Comité a été informé que la nature du suivi des résultats et des rapports futurs pourrait être affectée par des réductions de financement, des changements dans le modèle opérationnel de l'ONUSIDA et la restructuration du Secrétariat.**

9e SÉANCE

Modèle opérationnel révisé

Lors de sa réunion de mars, l'IEOAC a pris note et a exprimé sa reconnaissance pour les travaux du Groupe de haut niveau sur un Programme commun de l'ONUSIDA résilient et adapté dans le contexte de la pérennité de la riposte au VIH. À la suite de la réunion de mars, le Groupe de haut niveau a publié ses recommandations. Lors de la 18^e réunion de l'IEOAC, le chef de cabinet a informé le Comité des conclusions et des recommandations du Groupe de haut niveau et des plans de la Direction pour répondre à ces recommandations.

La Direction travaille avec les coparrainants pour préparer un document destiné au CCP sur la manière de répondre aux recommandations du Groupe de haut niveau. Il a été noté que le Groupe de haut niveau a souligné que le Programme commun devrait se poursuivre jusqu'en 2030 et se concentrer sur la durabilité et la prévention du VIH à l'avenir. Le chef de cabinet a indiqué que les réductions de financement du Programme commun signifieront probablement que l'ONUSIDA n'aura la capacité que de prévenir une résurgence du VIH, mais que l'objectif de 2030 consistant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique est incertain.

10e SÉANCE

Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

Le Directeur de la gestion a informé l'IEOAC de la restructuration du Secrétariat, qui vise à permettre à l'ONUSIDA de diriger la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de fonctionner dans le cadre de l'enveloppe financière prévue. Le Secrétariat restructuré devrait compter 280 équivalents temps plein (soit une réduction de plus de 50 % par rapport aux effectifs actuels) et réduire de moitié environ sa présence dans les pays. Les retombées budgétaires des cessations d'activité s'échelonneront dans le temps jusqu'en 2025-2026, en fonction de l'ancienneté de chaque membre du personnel dans l'organisation.

Le Comité a noté que la restructuration offre l'opportunité d'une réorientation stratégique de l'organisation tout en présentant des risques organisationnels considérables. Le Comité a discuté de l'équilibre des réductions proposées entre les programmes et les fonctions de gestion.

L'IEOAC a formulé la recommandation suivante concernant les questions stratégiques de gestion des ressources humaines :

- **Le Comité s'attend à ce que la restructuration soit basée sur une cartographie des aptitudes et des compétences nécessaires au Secrétariat pour remplir sa nouvelle vision stratégique, afin de minimiser les risques de réputation et la perte de capacités critiques.**

11e SÉANCE

Rapport du Bureau d'éthique

Le Responsable de l'éthique a indiqué que le nombre de demandes d'avis et de conseils a légèrement diminué en 2024 (203, contre 227 en 2023), mais qu'il est resté élevé. Il y a eu moins de demandes de conseils ou d'orientations concernant des clarifications de politiques, mais une augmentation notable des demandes liées au harcèlement. Le taux d'adhésion aux formations obligatoires en matière d'éthique varie entre 88 % et 100 %. Aucune nouvelle allégation de harcèlement sexuel ou demande de protection contre les représailles n'a été reçue en 2024.

Le Responsable de l'éthique a mentionné les effets potentiels de la restructuration sur la fonction d'éthique, notamment une augmentation possible de la demande de conseils et d'orientations et une augmentation potentielle des plaintes liées à la conduite en raison de l'évolution de la dynamique du lieu de travail. Dans l'organigramme restructuré, la fonction d'éthique reste indépendante. Après la restructuration, le Bureau d'éthique entend donner la priorité aux lieux à haut risque (tels que les petits bureaux, où les risques peuvent être plus importants) et explorer l'utilisation d'outils numériques pour surveiller les perceptions du personnel et les risques.

À la suite de cette présentation, le Comité a obtenu des éclaircissements sur les voies possibles pour signaler des problèmes d'éthique, notamment par l'intermédiaire de la ligne téléphonique d'éthique et par des plaintes directes auprès de l'OMS/IOS. La discussion a également porté sur l'importance de garantir la capacité du Secrétariat à intervenir pour protéger les plaignants contre les représailles après qu'une allégation a été faite.

Le Comité a tenu une session à huis clos avec le Responsable de l'éthique.

TROISIÈME JOUR

30 mai 2025

12e SÉANCE

Auto-évaluation de l'IEOAC

Le Comité a réalisé son exercice d'auto-évaluation pour 2025 conformément aux 13 critères pertinents du CCI pour les bonnes pratiques des comités d'audit et de surveillance, en utilisant le même modèle de questionnaire d'évaluation qu'en 2023. Trois des sept membres de l'IEOAC

ont participé à l'auto-évaluation. L'auto-évaluation de 2025 a permis d'obtenir des notes élevées pour des paramètres clés, notamment l'indépendance, la structure, la composition et le professionnalisme du Comité.

Pour 2026, le Comité a l'intention de simplifier son outil d'auto-évaluation, de réaliser sa prochaine auto-évaluation annuelle en novembre (pour permettre une participation significative des nouveaux membres de l'IEOAC), et d'obtenir le retour d'information des principales parties prenantes concernant les performances du Comité.

13e SÉANCE

Séance finale pour discuter/réviser les principales questions avec la haute Direction de l'ONUSIDA sur les recommandations anticipées au CCP

Après avoir discuté et convenu d'un calendrier pour la finalisation du rapport annuel de l'IEOAC lors de la 56^e réunion du CCP, l'IEOAC a présenté à la haute Direction ses observations et recommandations issues de sa 18^e réunion. À la suite de la présentation, les cadres supérieurs ont exprimé leur accord avec la recommandation de l'IEOAC concernant l'utilisation d'une cartographie des compétences critiques comme guide pour la restructuration. La discussion a fait ressortir l'intérêt potentiel d'établir un lien entre l'IEOAC et les membres du CCP afin de contribuer à la simplification de l'outil d'auto-évaluation et à la sensibilisation des principales parties prenantes.

L'ordre du jour étant terminé, la réunion est ajournée.